



folatecoere.fr



MUTUELLE

FO agit et obtient des avancées supplémentaires !

À la suite des revendications du Syndicat **FO** Latécoère lors des dernières NAO, la Commission mutuelle s'est réunie afin d'examiner les perspectives financières du régime de santé et d'étudier les potentielles évolutions sur les cotisations associées.

Un seul objectif pour **FO** : Continuer à obtenir du concret pour tous les salariés !

Cette réunion a permis d'obtenir des **résultats significatifs** :

- ✓ **Une baisse de 8% des cotisations** pour le **second semestre 2026** avec une **application** dès le **1^{er} juillet 2026** (hors délais d'implémentation) ;
- ✓ **Une maîtrise des augmentations au 1^{er} janvier 2027** avec l'application du même tarif que celui de janvier 2026 ;
- ✓ **La possibilité de renégocier** en fin d'année pour 2027.

Même si l'évolution du PPMS (Plafond Mensuel Sécurité Sociale), non maîtrisable car imposé par le législateur, peut avoir un impact sur les cotisations, **FO** se félicite des **résultats obtenus** en Commission.

Grâce à ce travail, ces mesures assurent à **garanties équivalentes** une meilleure maîtrise des dépenses de mutuelle pour les **salariés et leur famille** dans un contexte où les coûts de santé connaissent une forte hausse.

FO continuera de défendre le **pouvoir d'achat** des salariés tout en veillant à préserver une couverture santé de **qualité au meilleur coût** !

FO reste mobilisé continuellement pour défendre vos droits et votre pouvoir d'achat !

FO : Revendiquer, Négocier, Contracter, et faire Appliquer.

Site web :	http://folatecoere.fr/	Email :	syndicat.fo.latecoere@latecoere.aero
Contacts :			
Stéphane Faget	David Castaing	Jean-Michel Couget	
06 21 05 17 64	06 77 68 78 51	05 67 73 43 73	